

**Maître Sylvie LANGLAIS**, membre de la **SCP LANGLAIS – CHOPIN**, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis  
demeurant 7 bis rue de Vincennes, 93100 MONTREUIL-SOUS-BOIS

---

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE MARDI 04 AVRIL 2023 à 13 H 30**

---

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire  
desdites audiences (salle 1), en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, du bien ci-après désigné :

**UN PAVILLON** sis à **CLICHY-SOUS-BOIS (93)**  
**22 allée Devillette**

Cadastré section AP numéro 179 lieudit « 22 allée Devillette » pour une contenance de 02 a 10 ca. A usage d'habitation  
Comprenant selon procès-verbal de description établi le 26 août 2020 par Maître Fabienne ALLAIRE, Commissaire de  
Justice associée à BAGNOLET (93) : Au sous-sol : une pièce à usage de bureau, une pièce à usage de chambre, une salle  
d'eau avec w.-c., Au rez-de-chaussée : une pièce à vivre en entrant avec cuisine à l'américaine, une salle de bain avec  
w.-c., Au premier étage : un palier, deux chambres, des placards, Combles au-dessus non aménageables. **Une terrasse.**  
**Un jardin. Surface habitable** (hors surface hauteur < 1,80 m : 4,31 m<sup>2</sup>) : **79,82 m<sup>2</sup>. Total plancher : 129,27 m<sup>2</sup>**  
Les lieux sont OCCUPES.

---

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences de la Société HOIST FINANCE AB (Publ)**, Société Anonyme de droit suédois immatriculée  
au Registre du commerce et des sociétés de Stockholm sous le numéro 556012-8489, ayant son siège social Box 7848 10399 Stockholm (Suède) et agissant en  
France par le biais de sa succursale française inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE-METROPOLE sous le numéro 843 407 214, prise en la  
personne de son représentant légal dûment domicilié en cette qualité audit siège.

**Venant aux droits du CREDIT FONCIER DE FRANCE**, en vertu d'un acte de cession de créances en date du 09 juin 2022 conforme aux dispositions des  
articles 1321 et suivants du Code civil. Ayant pour Avocat Maître Jérôme HOCQUARD, SELARL ELOCA, Avocats au Barreau de PARIS et pour Avocat postulant  
Maître Sylvie LANGLAIS, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

---

**MISE A PRIX : 118.000 Euros** (Cent-dix-huit-mille euros)  
(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

---

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre  
d'un montant de 11.800 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères.

Fait et rédigé à ROSNY-SOUS-BOIS (93), le 6 février 2023 - Signé : Maître Sylvie LANGLAIS.

---

Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution de BOBIGNY, Immeuble l'Européen, 1 promenade Jean Rostand, 93000 BOBIGNY,  
où il a été déposé sous la Référence Greffe 20/09886.

- A **Maître Jérôme HOCQUARD, SELARL ELOCA**, Avocats au Barreau de PARIS, demeurant 128 boulevard Saint-Germain,  
75006 PARIS - **Tél. : 01 43 26 82 98 de 10 H à 12 H** - Sur Internet : **www.eloca.fr**

- A **Maître Sylvie LANGLAIS**, membre de la SCP LANGLAIS – CHOPIN, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis,  
demeurant 7 bis rue de Vincennes, 93100 MONTREUIL-SOUS-BOIS.

**Sur les lieux pour visiter le LUNDI 27 MARS 2023 de 11 Heures à 11 H 45.**

---